

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 6 mai 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le six mai à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Saint-Palais, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 29 avril 2024

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 23

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., DESSALLES N., DUBREUIL A., CHEMINET JL., LECLERC C., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., TABOURET V., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., DUNEAUD JL, VERMEZ N., COFFIN D., DESAGES H., NOWAK P., ROUYAT H., ROLIN S., LAMY R., ANTONIOTTI L., JACQUOT C., PETIT E., PALLIOT JM.

Délégués excusés : DOUSSET B., MANGERET C (pouvoir à A. DUBREUIL), CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), AVELINE P. (pouvoir à JE. CHABROL), PENAUD JP. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), NAQUET C. (pouvoir à G. BOURICAT), DUMONTET B.

Hébergements touristiques

Le Président indique qu'il a reçu une demande de location longue durée du gîte de la Brulette à Saint Sauvier à partir du mois de septembre et jusqu'au mois d'avril 2025 pour des usagers qui sont en transition entre 2 logements.

La location des hébergements touristiques sur une longue durée étant dérogatoire au règlement en cours, il soumet la proposition au Conseil Communautaire.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, décide à l'unanimité :

- ✓ d'accepter la location longue durée du gîte La Brulette à Saint Sauvier à compter du 1^{er} septembre 2024 jusqu'au 30 avril 2025,
- ✓ d'autoriser le Président à signer le contrat correspondant.

Pour copie conforme,
Huriel, le 13 mai 2024
Le Président,
Jean-Elie CHABROL

